



Monsieur le Président

à

Mesdames, Messieurs les administré(e)s
de la Communauté Territoriale Sud Luberon

La Tour d'Aigues, le 21 Février 2024

Objet : Réunion du Conseil Communautaire

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe de la tenue de la réunion du Conseil Communautaire de la Communauté Territoriale Sud Luberon le :

Mercredi 28 Février 2024 à 18h30
Salle Camille Claudel à Sannes

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2024,

1. Budget général 2023 - Approbation du compte de gestion,
2. Budget général 2023 - Vote du Compte Administratif,
3. Budget annexe Parc d'Activités Le Revol 2023 - Restes à réaliser - Abrogation de la délibération 2024-003,
4. Budget Annexe Parc d'Activités Le Revol 2023 - Approbation du compte de gestion,
5. Budget Annexe Parc d'Activités Le Revol 2023 - Vote du compte administratif,
6. Budget Annexe Parking de La Bonde 2023 - Vote du compte administratif,
7. Budget Annexe Parking de La Bonde 2023 - Approbation du compte de gestion,
8. Syndicat Durance Luberon - Election de nouveaux délégués,
9. Parking payant de La Bonde : Modification de la redevance,
10. Fixation des tarifs des produits et services de la régie multi-services,
11. Commission de Délégation de Service Public - Election d'un nouveau délégué suppléant,
12. Modification du tableau des effectifs - création de postes,
13. Convention 2024-2027 relative à l'utilisation des déchetteries du Sud-Vaucluse (Vaugines et Lauris) de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse par les usagers du territoire de COTELUB,

Questions diverses,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes salutations distinguées.

Par délégation du Président
de la Communauté Territoriale Sud Luberon
Stéphane Luzet, Directeur Général des Services

